

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020



SOMMAIRE

LA VIE DE LA FEDERATION

Rapport moral, par Orianne Renault et Noël Minet	3
A Cœur Joie et le décret de la nouvelle gouvernance culturelle, par Thérèse Eloy, Secrétaire générale	4
Rapport administratif, par Thérèse Eloy	8
Rapport financier, par Pierre Lemaître, Trésorier	11
Nos canaux de communication, par Thérèse Eloy	14
Informatique, par Thérèse Eloy	16
Rapport du Conseil musical, par Marie-France Bouvy, Coordinatrice des projets	17
Le Centre de Documentation Musicale et la Librairie Musicale, par Lysiane Alexandre, Responsable de la Librairie Musicale	20
LES BRANCHES ET ACTIVITES DE LA FEDERATION	
Branche « Enfants », par Julie Huwaert, Membre du comité	24
Branche « Jeunes », par le Comité des Jeunes	27
« BEvocaL » - Chœur National des Jeunes, par Loti Piris-Niño, Coordinatrice du projet pour ACJ	28
« Around 40 », par le comité du projet	32
Festival « Namur en Choeurs, par René Henrion coordonnateur	35
LES REGIONALES	
Régionale du Brabant wallon-Namur, par René Henrion, Président de la Régionale	36
Régionale de Bruxelles, par Louis Dussard, Président de la Régionale	38
Régionale de Charleroi, par Monique Alexandre, Présidente de la Régionale	39
Régionale du Hainaut Nord, par Yves Wuyts, Président de la Régionale	41
Régionale de Liège-Luxembourg, par Jean Paul Adam, Secrétaire/Trésorier de la Régionale	42
LES PARTENARIATS ET RELATIONS INTERNATIONALES	
« Singing Brussels » - partenariat avec BOZAR, par Loti Piris-Niño	43
Partenariat A Cœur Joie - Koor&Stem - Födekam, par Loti Piris-Niño	44
Les relations internationales, par Noël Minet	45
European Choral Association – Europa Cantat, par Loti Piris Niño	47
LA STRUCTURE	
Les Chœurs de la Fédération, par Pascale Ulrix, Employée d'ACJ	
La Fédération en 2020	50

Rapport moral

par Orianne Renault, Présidente

Assemblée Générale de la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles. A Cœur Joie ASBL

Namur, le 29 mai 2021

Rapport moral 2020

« La musique n'est que partagée. S'il n'existe pas de musique sans interprètes vivants, il n'en existe pas sans public vivant. La musique ne se réalise qu'au présent, un présent partagé, constitué de présences réciproques »

Eric-Emmanuel Schmitt

Que ce soit en tant qu'interprètes ou en tant que public, cela fait de longs mois à présent que nous sommes privés de musique « vivante ».

Tous, nous souffrons moralement de ce manque cruel de pratique de musique chorale et par la distanciation physique, dans notre chair parfois, par la maladie ou la perte d'êtres chers...

Mi-mars 2020 : la saison chorale est mise sur « pause ». Une légère éclaircie nous permettra, à l'été, de vivre deux temps forts auxquels la Fédération est fort attachée : le Camp Enchanteur des enfants, et le stage résidentiel Juillet-en-Chantant pour les ados.

Néanmoins, comme vous le lirez tout au long du Rapport d'activités, la Fédération n'est pas restée les bras croisés au long de ces mois de disette pour la culture. Le « travail de l'ombre » n'a pas cessé, voire s'est amplifié au cours des 12 derniers mois : renouvellement de nos modes de communication et de travail, entrée dans les nouvelles structures de la Gouvernance de la Culture (ministère et administration), préparation du déménagement de nos bureaux vers le Grand Manège au cœur de Namur, passage de relais à la présidence de notre Fédération en septembre 2020,...

Le Conseil d'Administration, le Bureau de la Fédération ainsi que le Conseil Musical se sont réunis à de multiples reprises en visioconférence lorsque les conditions sanitaires nous interdisaient le présentiel. L'objectif était de nous tenir toujours au plus près de l'actualité pour rester prêts à reprendre et puis pour continuer à faire vivre les activités chorales de nos membres qui n'ont eu de cesse de se réinventer.

Au moment de jeter un regard en arrière sur l'année écoulée, nous pouvons nous féliciter de toute l'énergie déployée au sein de la Fédération, même si bien sûr nous déplorons la quasi absence d'activités chorales en présentiel (journées chantantes, formations, concerts, grands projets,...). Ceci n'est que partie remise : nous planchons sur la prochaine saison, en faisant le vœu que, tous ensemble, nous pourrons bientôt nous rassembler pour de magnifiques retrouvailles chantantes.

Bonne lecture à tous,

Orianne Renault Présidente Noël Minet Président d'honneur

A Cœur Joie et le décret de nouvelle gouvernance

par Thérèse Eloy, Secrétaire générale

Présentation du décret sur la nouvelle gouvernance culturelle

Voté au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 28 mars 2019, le décret sur la nouvelle gouvernance culturelle, porté par la ministre de la Culture FWB Alda GREOLI, est l'aboutissement de deux années de concertation avec le secteur, associant les conclusions de l'opération « Bouger Les Lignes » et les principes de la Charte associative en matière de bonne gouvernance.

Ceci pour mettre en place un nouveau modèle de concertation avec les secteurs culturels que sont : les Arts vivants, la Musique, les Arts plastiques, l'Ecriture et Livres, le Cinéma, le Patrimoine ainsi que l'Action culturelle et territoriale. Chacun de ces secteurs regroupe quantité de fédérations actives dans les différents domaines.

Par ce nouveau décret, le législateur sépare les pouvoirs législatif et exécutif, il espère ainsi éviter les conflits d'intérêts.

Les structures ont été mises en place durant le second semestre 2020.

L'architecture institutionnelle

La structure des instances est un système à trois niveaux qui met en place un Conseil supérieur de la Culture, 7 Chambres de concertations sectorielles ainsi que 7 Commissions d'avis. Une Chambre de recours est également créée.

Le rôle principal du <u>Conseil supérieur de la Culture</u> est d'exercer des fonctions de **concertation, de consultation et de proposition en matière de politiques culturelles**. Ses avis sont destinés au gouvernement ou au parlement, ils portent essentiellement sur le développement d'une vision prospective et l'instauration d'un dialogue intersectoriel et transversal sur les politiques culturelles, Il prend aussi en compte les recommandations que lui transmettent les chambres de concertation. Cet organe est composé d'experts et de personnes issues des chambres de concertation, leur mandat de cinq ans est renouvelable une seule fois.

Le Conseil supérieur de la Culture a débuté son travail dans le courant du 1er semestre 2020

Les <u>Chambres de concertation</u> exercent des fonctions de <u>concertation</u>, de <u>consultation</u> et <u>de proposition</u> en <u>ce qui concerne les politiques culturelles sectorielles</u>. Elles rendent des recommandations sur la politique sectorielle ainsi que des avis sur les textes législatifs et réglementaires.

Elles sont constituées de représentants des fédérations professionnelles reconnues ainsi que de représentants des tendances idéologiques et philosophiques. La FCWB A Cœur Joie y siège à titre de Fédération professionnelle reconnue.

Les 7 Chambres de concertations sont les suivantes : la Chambre de concertation des Arts vivants, la <u>Chambre de concertation des Musiques</u>, la Chambre de concertation des Arts plastiques, la Chambre de concertation des Écritures et du Livre, la Chambre de concertation du Cinéma, la Chambre de concertation des Patrimoines culturels, et enfin la <u>Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale</u>. La FCWB A Cœur Joie siège à la Chambre de concertation des Musiques ainsi qu'à la Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale.

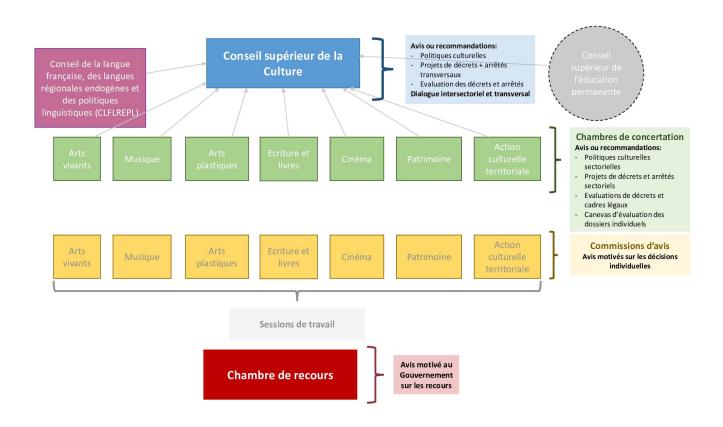
Ces chambres ont été mises en place en septembre 2020.

<u>Les Commissions d'avis</u>, également au nombre de 7, sont des organes consultatifs qui exercent les fonctions d'analyse et d'avis sur des dossiers individuels comme les demandes de reconnaissance (Centre d'expression et de Créativité ou Fédération Pratiques Artistiques en Amateur) et d'octroi de subventions.

Les Commissions d'avis sont composées de membres qui doivent avoir un lien avec le secteur dans lequel ils siègent. Ils ont été nommés au début de l'année 2021. Les commissions d'avis débuteront leur travail courant 2021.

Une Chambre de recours est également créée par ce nouveau décret. Cela évitera à des opérateurs de devoir saisir le Conseil d'Etat ou un Médiateur si nécessité de s'opposer à une décision d'une commission d'avis. Cette chambre de recours indépendante est composée de 3 experts de la politique culturelle et 2 experts juridiques.

Schéma : Gouvernance culturelle - Portail de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles



ACJ PRÉSENTE DANS LES STRUCTURES DU DÉCRET.

Dans le cadre du décret de la nouvelle gouvernance culturelle, la Fédération ACJ a été reconnue en 2020 « Fédération professionnelle de Pratiques Artistiques en Amateur » (FPAA) pouvant siéger au sein des chambres de concertation. Quatre membres du Conseil d'Administration sont habilités à la représenter : Monique Alexandre, Thérèse Eloy, René Henrion et Pierre Lemaître. Si le siège n'est pas nominatif, la pratique impose presque que ce soit la même personne qui assume les réunions d'une chambre afin de suivre et intervenir dans les débats en ayant pris connaissance des sujets tout en faisant référence aux précédentes réunions. Les matières traitées sont denses et complexes, elles demandent lecture et étude préalables à la réunion.

La Chambre de Concertation des Actions Culturelles Territoriales :

Conformément à l'article 34 du décret, cette Chambre est chargée de formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement de la Communauté française, des avis et recommandations sur les politiques culturelles sectorielles ainsi qu'un avis sur les canevas destinés à l'examen des dossiers individuels gérés par les commissions d'avis.

Plusieurs fédérations du secteur des PAA sont représentées au sein de cette chambre qui traite les matières territoriales.

Mise en place en septembre 2020, cette chambre s'est réunie 2 fois. Monique Alexandre y a participé les 25 septembre et 20 novembre.

Ces 2 réunions ont été consacrées à l'analyse du plan de relance « Un futur pour la Culture » établi par la Ministre Linard pour répondre au contexte généré par la crise sanitaire. La chambre a transmis avis et recommandations pour les 4 questions posées :

- 1. Dans un contexte de redéploiement post-crise, les trois axes semblent-ils adaptés à votre secteur ? (Développement à la création, médiation, numérique voir détails plus loin*)
- 2. Au sein de ces trois axes, quelles sont les trois actions proposées dont la mise en œuvre vous semble prioritaire ?
- 3. Identifiez-vous des axes complémentaires à investiguer visant à répondre à des problématiques spécifiques vécues par votre secteur ?
- 4. Comment les perspectives de redéploiement proposées pourraient-elles se concrétiser dans votre secteur ?

Dans les très nombreuses recommandations, à retenir pour le secteur PAA:

Ne pas scinder professionnel et amateur mais parler de pratiques artistiques dans sa globalité. On fait culture ensemble.

Éviter une surcharge administrative.

Donner les moyens financiers et humains pour le fonctionnement des décrets et institutions. Les structures existent, il n'est pas nécessaire d'inventer

La chambre de Concertation des Musiques

Conformément à l'article 43 du décret, la Chambre de Concertation des Musiques formule d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement de la Communauté française, des avis et recommandations en matière de politique sectorielle relative aux Musiques : classique et contemporaine, l'art lyrique ainsi que les musiques actuelles. Le décret ne modifie pas cette catégorisation arbitraire de la musique.

Au sein de cette chambre, seule la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, A Cœur Joie est issue des pratiques artistiques en amateur. Thérèse Eloy participe aux réunions. De septembre à décembre, 5 réunions pour remettre avis et recommandations sur « le futur de la culture », le plan de relance pour le secteur culturel suite à la crise sanitaire ainsi que le nouveau décret relatif à la direction des lieux de création, de diffusion, des festivals et centres scéniques bénéficiant d'un contrat-programme.

Dates: les 17 septembre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 18 décembre 2020.

*Le « **futur pour la culture** » prévoit 3 axes développant chacun des priorités en spécifiant que le redéploiement de la culture passe par la transversalité et le décloisonnement des secteurs culturels, une nouvelle gouvernance qui insufflera des modèles d'organisation basés sur du management participatif. Ce futur pour la culture recommande aussi de sortir de la productivité tout en favorisant une culture de proximité avec un ancrage territorial.

La chambre de concertation est sollicitée pour émettre un avis et des recommandations sur les priorités de ces différents domaines. Tâche particulièrement compliquée tant chacune de ces priorités a une importance cruciale pour la survie du secteur musical et du secteur culturel en général.

Pour information et succinctement :

ler axe: soutien à la création: statut de l'artiste ou de l'intermittent – refinancement de la création – décloisonner les sources de financement de la création – simplification administrative des mécanismes d'aide – valoriser tout travail d'artiste par un salaire – mutualiser les ressources, développer les outils collaboratifs – encourager le dialogue entre créateurs et institutions patrimoniales.

2° axe: soutien à la médiation et à la participation: pratiquement cela se traduirait par un renforcement des expériences existantes, la mise en œuvre du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) dans les écoles, une labellisation et une aide aux tiers-lieux. (Les tiers-lieux sont des lieux alternatifs aux institutions culturelles, ce sont des lieux de vie culturelle et de lien social-NDLR).

3° axe : <u>le numérique</u> : développer une politique numérique cohérente qui abordera la fracture numérique tant du côté des destinataires que des artistes et producteurs.

Et pour plus d'infos : lien = « Un futur pour la culture » : Rapport du Groupe de réflexion Juillet 2020 | Bénédicte LINARD - Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes (cfwb.be)

A retenir des travaux 2020 pour les PAA:

La tâche est immense tant le secteur culturel est impacté. Aucune conclusion remise fin 2020. Néanmoins, il y a déjà un avis unanime pour donner priorité à l'élaboration d'un réel statut d'artiste. D'autre part, les PAA n'ont pas une place bien spécifique dans le « Futur de la culture ». Une recommandation est que les fédérations PAA soient reconnues en tant que « **Tiers Lieu Culturel »** étant donné l'essence même de leurs pratiques, des lieux de vie culturelle et de lien social.

Rapport administratif

par Thérèse Eloy, secrétaire générale

Personnel de la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, A Cœur Joie

Pour assurer les services et projets de la Fédération, la fédération dispose de 2 temps plein et demi. Les postes sont tenus par Lysiane Alexandre, Marie-France Bouvy et Pascale Ulrix. Nos trois employées sont au service de la Fédération depuis de nombreuses années.

Pour le paiement des salaires de ces 2,5 ETP la fédération n'est pas autonome. 1 ETP est subventionné à 100% par la Fédération Wallonie-Bruxelles via le secteur de l'Education permanente, le second ETP bénéficie d'une aide à l'emploi de la Région Wallonne (points APE) pour 75% du salaire. Le mi-temps est à charge de l'association.

Fonctionnement spécifique à l'année 2020.

Durant cette année 2020 si impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19, les employées se sont « reconverties » au télétravail. Cela a nécessité la prise en main des outils informatiques de la suite Microsoft Open 365, tout en assurant le suivi de tous les projets à reporter ou annuler. Recherches d'information, formations, échanges de savoir-faire ont jalonné le premier confinement. Des mois compliqués...

L'espoir de reprendre le travail en présentiel et pouvoir programmer des activités fut de courte durée. Durant le second semestre, le travail d'équipe s'effectue en télétravail avec régularité et toujours le souci de rester au service des chœurs membres. Une réunion de personnel hebdomadaire a permis de maintenir la collaboration et soutenir la réalisation des objectifs fixés en ces temps si particuliers.

Toute l'équipe, toutes les personnes impliquées à divers niveaux d'action au sein de la fédération ont eu à cœur d'affronter les défis technologiques et relationnels qu'a suscités la crise sanitaire. S'inventer un nouveau mode de fonctionnement est un challenge, créer et proposer de nouvelles activités en est un autre!

Membres du CA

En 2020, le Conseil d'administration est composé de 17 personnes : Jean-Paul Adam, Monique Alexandre, Xavier Devillers, Louis Dussard, Isabelle Dussart, Thérèse Eloy, Véronique Evrard, René Henrion, Julie Huwaert, Pierre Lemaitre, Noël Minet, Loti Piris-Niño, Céline Remy, Orianne Renault, Henri Scheyvaerts, Geneviève van Noyen, Yves Wuyts.

Outre le fait qu'être administrateur permet de remplir les obligations légales de toute ASBL, chacun des membres peut s'engager activement dans la réalisation d'un grand projet comme « Namur en Chœurs », « Around40 », « BEvocaL » ou encore dans la vie des branches qui organisent des activités récurrentes comme le « Camp enchanteur » ou le « Week-end des enfants et des jeunes ». Ils assurent aussi une aide logistique dans le cadre des journées de formation ou activités chantantes programmées en cours d'année. Ils assurent également la représentation de la Fédération au sein des différentes instances officielles du Ministère, la coordination des 3 associations chorales belges (Koor&Stem, Födekam et A Cœur Joie) et représentent ACJ dans les associations chorales internationales : ACJ international, l'Association Chorale Européenne-Europa Cantat.

L'assemblée générale de cette année 2020 s'est tenue par visio-conférence à la fin du mois d'août. Ce nouveau mode de fonctionnement a demandé un travail de préparation important afin d'en assurer le bon déroulement légal mais aussi garantir un maximum de participation des chœurs et une information complète pour une participation active. Si l'on peut regretter qu'il n'y ait eu le moment festif avec le traditionnel concert, on peut constater que plus de membres ont participé à cette assemblée.

Au cours de cette AG, Noël Minet, le président de longue date a passé le flambeau à Orianne Renault qui a accepté ce rôle. Le bureau de gestion est composé de 4 membres : outre la présidente, 2 vice -présidentes, Isabelle Dussart et Geneviève van Noyen. Thérèse Eloy poursuit dans la fonction de secrétaire générale. Le trésorier Pierre Lemaître passe aussi le flambeau. Le CA a confié cette mission à Jean-Jacques Gabriel. N'étant pas administrateur, il sera néanmoins invité à tous les travaux du bureau et du conseil d'administration.

Le bureau assure la gestion courante de la Fédération en se réunissant régulièrement. Le président, le trésorier et la secrétaire générale ont des contacts réguliers avec le personnel.

Dates de réunions du conseil d'administration et du bureau en 2020

4 réunions du conseil d'administration : 08 février – 25 avril – 05 septembre- 28 novembre

Assemblée générale : le 29 août 2020

13 réunions de bureau : 07 janvier - 03 février - 09 mars - 02 avril - 08 mai - 30 mai - 22 juin - 14 juillet - 29 septembre - 20 octobre - 22 novembre - 15 décembre - 28 décembre.

Bénévoles et volontaires

Hormis les 2 temps plein et demi, la fédération fonctionne sur base de bénévolat à quelque niveau que ce soit.

Le nombre d'heures ainsi prestées par tous ces bénévoles est considérable... Une évaluation rapide des engagements cumulés mène à 3.600 heures... C'est ce qui permet à la Fédération de mener de grands projets. C'est tout autant une valeur précieuse pour A Cœur Joie qu'une charge importante de travail pour tout un chacun.

Durant cette année 2020 si spéciale et malgré les reports et annulations d'activités et projets, la motivation est présente, tout est prêt pour repartir!

Ministère

Au niveau ministériel, la fédération dépend du secteur « culture » et plus particulièrement du décret de 2009 concernant les Centre d'Expression et Créativité (CEC) et les Fédérations de Pratiques Artistiques en Amateurs (FPAA). A ce titre et depuis 2015, elle bénéficie d'une subvention fixe et récurrente pour les activités chantantes et de formation qu'elle organise. Les montants sont fixés pour 5 ans sur base d'un dossier de reconnaissance, ce qui est sécurisant pour le fonctionnement de l'ASBL.

Noël Minet et Marie-France Bouvy siègent au sein de la Commission consultative dans le cadre du décret pour les CEC et les FPAA. Ils sont nommés en tant que représentants d'une fédération agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour Noël, et en tant que professionnelle du secteur pour Marie-France.

Cette commission se penche sur l'analyse de dossiers en vue de la reconnaissance de CEC et de FPAA dans la cadre du Décret de 2009. Elle défend ce secteur auprès du de la Ministre en charge de la Culture afin de le faire évoluer et de le reconnaître comme indispensable dans le développement de la personne mais aussi fédérateur et moteur d'une identité culturelle. Elle se réunit 1x/mois en temps normal et tous les 15 jours de septembre à novembre en période d'analyse des dossiers rentrés.

La Commission interpelle également le.la Ministre et l'administration sur des sujets spécifiques, avec des questions précises, permettant de faire évoluer le secteur.

Au second semestre 2020, la réorganisation du secteur culturel voit le jour, le décret sur la nouvelle gouvernance culturelle est d'application. Nous y consacrons un chapitre dans ce rapport d'activités.

« Incidence » - Fédération de la Créativité et des Arts en amateur.

La Fédération chorale Wallonie-Bruxelles « A Cœur joie » s'est affiliée en 2019 à INCIDENCE afin de participer avec les autres acteurs, au développement d'un réseau culturel fort mais aussi de bénéficier de l'expertise de cette fédération.

Durant cette année 2020, INCIDENCE fut notre seule source d'informations précises pour l'application des mesures sanitaires imposées au secteur des Pratiques artistiques en amateur. Un service appréciable.

Rapport financier

par Pierre Lemaitre, Trésorier

Passation de flambeau après 10 ans de prestation de Pierre Lemaitre à la fonction de trésorier

Le Conseil d'administration du 28 novembre 2020 a acté la démission de Pierre Lemaitre en tant que trésorier et son remplacement par Jean-Jacques Gabriel.

2020 : la comptabilité de notre Asbl continue à tenir le cap

- . 2020 aura été l'annus horribilis pour les chorales et la culture en général à cause de l'épidémie du COVID -19 : notre festival « Namur en chœurs » a dû être annulé et reporté à 2022 mais nous avons pu limiter au maximum les débours financiers malgré la déception des nombreux bénévoles qui organisaient le festival et des chorales qui se préparaient à investir le centre de Namur depuis plusieurs mois. Les activités de la Fédération ont été fort limitées lors des confinements successifs c'est ainsi que notre académie d'été a été supprimée ainsi que l'activité chantante à Kos, seules les activités des enfants et des ados ont pu se dérouler cet été dans un strict encadrement sanitaire.
- · Nos branches enfants, jeunes et Around40, ont aujourd'hui pleinement conscience de l'importance d'établir un budget réaliste pour chacune de leurs activités, ce budget est notamment basé sur l'équilibre des recettes et des dépenses, ce qui a permis de limiter les dégâts au niveau financier nous remercions une fois de plus tous les porteurs de projets.
- · La Fédération ACJ soutient, depuis sa création au printemps 2017, le Chœur National des Jeunes BEvocaL. Ce chœur est une organisation des 3 fédérations de chant choral belges. A Cœur Joie intervient dans une quote-part financière et la participation active de Loti Piris-Niño, administratrice.
- · Comme en 2018 et en 2019, A Cœur Joie a reçu 100% du montant des subsides prévus dans le décret de 2009 dans lequel nous sommes reconnus en tant que fédération communautaire depuis 2015.
- . La Ville de Namur a généreusement accordé à ACJ un subside de 20.000 euros pour permettre à la Fédération de continuer ses activités : ce subside a notamment permis à ACJ d'assumer la partie non subsidiée des traitements du personnel il a aussi permis de compléter les investissements informatiques pour assurer le télétravail. Nous avons malheureusement appris que la Province de Namur ne serait plus en position de nous accorder des subsides pour des activités culturelles à partir de 2020 nous devrons donc trouver de nouvelles ressources pour remplacer cette subvention ponctuelle pour l'organisation du festival « Namur en Choeurs ».

En 2018 la Fédération a créé une provision informatique de 25.000 euros qui a été utilisée en 2019 et 2020 pour la rénovation complète de l'informatique d'ACJ. Le confinement nous a également obligés d'équiper le personnel pour le télétravail. La billetterie devrait être opérationnelle en 2021.

Les finances ne sont pas seulement des chiffres, ce sont aussi des personnes qui gèrent ces chiffres au quotidien!

- . La comptabilité analytique est un instrument fort utile à A Cœur Joie notamment pour que les comptes annuels reflètent la réalité des dépenses et des recettes sur l'exercice pour des activités qui sont souvent pluriannuelles. La comptabilité analytique a dû être désactivée pour les comptes 2018. En 2019 de nombreuses écritures rectificatives ont dû corriger les comptes trop optimistes de 2018. Pour 2020, nous avons retrouvé une comptabilité claire et transparente.
- . Nous nous étions aperçus en 2018 de l'importance d'un manuel de procédures ! Le plus gros du travail a aujourd'hui été réalisé par Pascale Ulrix.
- · La comptabilité journalière de la Librairie Musicale et du Centre de documentation a continué à être prise en charge par Lysiane Alexandre, responsable de ce secteur.
- · Comme pour la clôture des comptes précédents, nous faisons appel à Françoise Poncelet, comptable professionnelle, pour la finalisation des écritures de fin d'année et pour nous fournir une assistance à la demande comme pour les déclarations TVA de la librairie. Cette aide reste bien utile et permet une validation de notre comptabilité par une professionnelle extérieure à notre Asbl.
- · La Commission financière apporte une aide précieuse au Conseil d'administration, particulièrement lors de la préparation du budget de l'année à venir et lors de la présentation des comptes annuels à approuver lors de l'Assemblée Générale.
- · Jacques Delvaux, commissaire aux comptes pour l'année 2020, vérifie bénévolement la bonne tenue de la comptabilité et la documentation des opérations.



La gestion des finances, c'est aussi disposer d'un bon outil technique

· Le Conseil d'Administration d'A Cœur Joie a décidé en 2018 de rénover complètement le système informatique administratif autour d'une banque de données unique. L'information et les services aux chorales devront être notablement améliorés et beaucoup de temps épargné à l'équipe de gestion. L'efficacité de la comptabilité devra être renforcée grâce à une identification automatique des paiements pour les activités. Aujourd'hui, il reste à finaliser la billetterie en 2021.

Perspectives



Une convention a été négociée fin 2019 avec l'Asbl « Article 27 » pour faciliter l'accès des personnes en situation précaire aux activités de la Fédération A Cœur Joie – cette convention établit un prix maximum pour l'accès aux concerts de la Fédération pour les bénéficiaires « article 27 » et définit une réduction substantielle des frais pédagogiques pour les activités de formation. Cette convention sera valable à partir de l'année 2020 pour la Région wallonne et étendue à la Région bruxelloise. Un projet de convention sera proposé également aux chorales qui le souhaitent. La covid nous a empêchés de rendre l'« article 27 » pleinement opérationnel mais ce sera le cas en 2021.

Le déménagement de nos bureaux au nouveau complexe du Grand Manège en plein centre de Namur sera bien réalisé en 2021 – pour cela, une provision comptable de 15.000 euros a été réalisée déjà il y a quatre ans.

•

Nos canaux de communication

par Thérèse Eloy, secrétaire générale

Tenir informés les membres de la Fédération est une préoccupation constante!

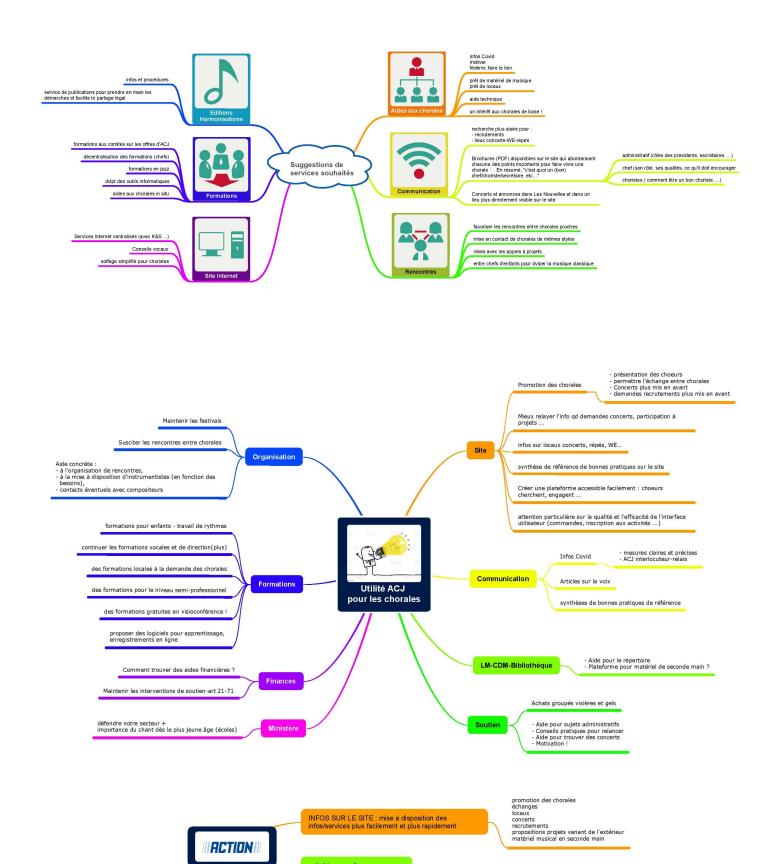
Durant cette année 2020, nous avons dû adapter les moyens de communication ainsi que leur contenu.

- Sur le site **www.acj.be** se trouvent les chorales affiliées, les adresses de contact, l'annonce des concerts ou manifestations de la Fédération, des concerts des chœurs affiliés, etc. C'est aussi via ce canal que toute personne peut se tenir informée de toutes les activités de la Fédération et s'y inscrire. Cette année nous y avons inséré bien sûr toutes les informations officielles afin que chaque chœur puisse se référer à un protocole spécifique à la situation du chant choral. Nous y avons relayé les protocoles que nous faisait parvenir INCIDENCE, la fédération qui est notre interlocuteur auprès des instances ministérielles.
- La **brochure annuelle** présente en détail le programme des activités de la saison parution en juin. En cette année 2020 nous ne pouvions programmer aucune activité sur le long terme avec la certitude qu'elle puisse être maintenue. Cette parution a donc été suspendue. Elle reprendra dès qu'un agenda annuel pourra être tenu.
- Les « **Nouvelles** » sont envoyées au début de chaque mois (sauf janvier, juillet et août) avec les nouveautés ou les événements qu'il convient de rappeler. C'est un agenda de ce qui se passe dans le landerneau du chant choral A Cœur Joie tant en Belgique qu'à l'étranger.
 - Dès le mois de mars, l'envoi est devenu bimensuel afin d'être au plus près des informations officielles sur les mesures sanitaires. Nous avons aussi adapté le contenu en relayant les initiatives de chœurs virtuels, ce furent de jolies pépites du chant choral. Ce fut aussi un travail intense...
 - Lors du second confinement, Les Nouvelles ont repris un rythme mensuel. Il s'agit maintenant de soutenir les chœurs qui sont à l'arrêt.
- La page **Facebook** de la Fédération est tenue à jour quotidiennement ce réseau social fut un excellent relais des expériences de chœurs virtuels qui ont foisonné tant en Belgique qu'au niveau international. 1841 « amis » partagent et diffusent!
 - Par tradition novembre et décembre sont des mois durant lesquels chaque week-end est riche de programmation de concerts de musique chorale. Durant la période de Noël FB a été le relais de vidéos de concert envoyées par les chœurs membres. Un vrai succès : plus de 60 chœurs ont été programmés.

Pour réaliser tout cela, une toute petite équipe « communication » et nos employées. Un vrai tour de force! Toutefois, l'information n'est pas nécessairement réceptionnée... Est-elle pertinente parce que correspondant à une attente?

Etude auprès des chorales.

Depuis longtemps, nous voulions trouver le temps de lancer une étude sur les besoins de nos chœurs, les attentes mais aussi savoir ce que les chœurs connaissaient des services proposés tout en demandant les services qui seraient utiles. C'est chose faite! Nous avons mis à profit ce temps « arrêté » en termes d'activités de chant choral pour lancer une « enquête ». Un succès, 160 réponses. En voici l'analyse.



L'équipe Communication en 2020 :

Marie-France Bouvy, Lysiane Alexandre, Pascale Ulrix, Thérèse Eloy, Noël Minet et Orianne Renault. Loti Piris-Niño pour la page Facebook.

apprentissage zoom, teams

René Henrion pour le festival Namur en Choeur.

L'informatique

par Thérèse Eloy, secrétaire générale

Système informatique

La Fédération ACJ s'est dotée au fil des années d'un système informatique pour la gestion de ses activités et services destinés aux chœurs affiliés. Pour le public, la partie visible, c'est le site, la billetterie et le lien vers l'espace membres pour constituer la base de données.

La mise en application obligatoire au 30 mai 2018 de la règle européenne sur le RGPD, en clair le règlement général pour la protection des données personnelles, implique la mise en conformité des systèmes de collecte d'information de toutes les associations, entreprises, etc. La fédération ne pouvait se soustraire à cette règle.

Durant l'année 2018, le travail fut de réaliser un cahier des charges afin que la plateforme informatique corresponde au mieux aux besoins de la fédération. En janvier 2019, le CA a confié la tâche de réaliser le travail à la société CTS ...

Ce travail minutieux a pris bien plus de temps que prévu et espéré tant le système devait prendre en compte de multiples données spécifiques au fonctionnement de la fédération. Des données dont l'importance n'avait pas été perçue. L'implantation de la nouvelle plateforme s'est faite mi-novembre 2019. Début 2020 chaque chœur a pu mettre à jour sa liste de membres. Malheureusement, le système a buggé avec pour conséquences plus de 3000 membres inscrits en double. Une correction manuelle s'imposait, ce fut réalisé grâce à notre employée en charge de la gestion des membres ainsi que plusieurs bénévoles. Beaucoup d'heures de travail...

Le système de billetterie pour les activités est en cours de réalisation. Son implémentation prend du retard. Il devrait être opérationnel en 2021.

Le but de tout cela est bien sûr de simplifier les tâches de gestion tout en étant en conformité avec la règle européenne du RGPD.

L'informatique, c'est aussi l'équipement mis à disposition du personnel. Mise en place en 2019, la suite Microsoft Open 365 a montré ses atouts durant cette longue période de télétravail. Le travail a pu se poursuivre normalement après une période d'adaptation liée à l'évènement soudain et totalement inédit du lock down. L'outil Teams a permis la poursuite du travail d'équipe et des réunions. Une modification radicale du mode de fonctionnement dont il ne faut pas négliger le coté énergivore et épuisant. Passer à un travail d'équipe et réunions en mode virtuel n'est pas de tout repos!

Rapport du Conseil musical

par Marie-France Bouvy, Coordinatrice des projets

L'objectif

Aide à la programmation et à tout ce qui concerne la vie musicale de la Fédération.

Le Conseil Musical

Membres: Joël De Coster, Xavier Haag, Florence Huby, Françoise Lesne, Denis

Menier, Noël Minet, Véronique Ravier, Marie-Claude Remy, Reynald Sac, Myriam

Sosson, Bénédicte Willems

Coordination: Yves Wuyts

Secrétariat: Marie-France Bouvy

Les dates de réunions en 2020 :

Les activités 2020 :

Dates	Activités	Lieu	Formateurs	Nbre participants
25-26 janvier	WE chantant à la mer	Ostende	Sabine Godon	120
12 janvier – 9 février – 24 mars annulé	Solfège pour les presque nuls	Namur	Michaël Vinet	6
12 janvier – 9 février – 24 mars annulé	La voix, l'instrument du choriste	Namur	Laurence Renson	17
12 janvier – 9 février – 24 mars annulé	Direction de chœur niveau 1	Namur	Laurence Wambersy	11
1 février	Rencontre avec Leonardo Alarcon	Namur	Leonardo Alarcon	15
7-8 mars	WE pour les 8-12 ans	Wépion	Catherine Debu	???
7-8 mars	WE pour les 12-15 ans	Wépion	Florence Huby	???
7-8 mars	WE pour les 15-30 ans	Wépion	Olivier Bilquin et Reynald Sac	???
30-31 mai	Festival Namur en Chœurs	Namur		Annulé COVID19
6 juin	Singing Brussels	Bruxelles-Bozar	Festival en virtuel	COVID19
7 juin	Cantania	Bruxelles-Bozar		Annulé COVID19
Du 4 au 10 juillet	Camp enchanteur	Daverdisse	Gilles Massart, Orianne Renault et Jean-Christian Danielo	26

Du 4 au 11 juillet	Académie chorale d'été	Namur	Jean-François Dossogne	Annulé
			Benoît Manil	COVID19
			Denis Menier	
			Pierre-Line Maire	
			Reynald Sac	
			Marie-Catherine Baclin	
Du 4 au 11 juillet	Stage pour les ados	Floreffe	Vincent Dujardin et	30
			Arianne Plangar	
6-7 juillet	Festival Bois du Cazier	Marcinelle		Annulé
				COVID19
12 septembre	Concert-spectacle	Eghezée	Gilles Massart,	26
	enfants (reprise)		Orianne Renault et	
			Jean-Christian Danielo	
29 août	Assemblée générale de	En virtuel		COVID19
	la Fédération ACJ			
27 septembre	Concert Bach	Sombreffe	Xavier Haag	Reporté à 2021
				COVID19
3-4 octobre	WE So Classy©	Louvain-La-Neuve	Emeline Burnotte	Reporté à 2021
	pour les 15-30 ans			COVID19
10 octobre	Concert Bach	Marche-en-	Xavier Haag	Reporté à 2021
		Famenne		COVID19
11 octobre	Concert Bach	Bruxelles	Xavier Haag	Reporté à 2021
				COVID19
14 et 15 octobre	Voix et mise en espace	Namur	Vincent Dujardin	Reporté à 2021
				COVID19
Du 16 au 25 octobre	Semaine chantante	Kos (Grèce)	Eunice Arias	Reporté à 2021
				COVID19
25 novembre	Journée pour les	Rixensart	Floriane de Harven,	Reporté à 2021
	4-12 ans		Stéphanie Guilmin,	COVID19
			Emeline Burnotte	
18 janvier, 22 février,	Répétitions du projet « Bach, la source »	Namur	Xavier Haag	78
28 mars, 25 avril,	Répétitions du projet	Namur	Xavier Haag	Annulé
23 mai, 20 juin, 29 août,	« Bach, la source »			COVID19
5 septembre,				
26 septembre			<u> </u>	
20-27-28 avril	Il était une fois	Wépion	Olivier Bilquin,	50
	Concerts		Jean-Christian Danielo	
1x/mois de janvier à	Around 40.3 –	Erpent	Florence Huby, Arianne	125
décembre	répétitions		Plangar, Olivier Bilquin	
1x/mois	Messes polyphoniques	Bruxelles		Annulées à partir
				de mars 2020
				COVID19

WE à la mer, avec Sabine Godon

Un week-end qui a à nouveau réjoui les participants. Sabine a emmené les participants dans un répertoire « Mosaïques », avec humour et talent.

Multi-formations à Namur

Seules les 2 premières journées ont pu avoir lieu, la troisième, en mars ayant été reportée en septembre, puis annulée vu la situation sanitaire.

Semaine chantante pour les ados (13-18 ans), avec Arianne Plangar et Vincent Dujardin

La situation sanitaire s'étant éclaircie durant l'été 2020 pour les jeunes, le camp des ados a finalement pu être mis sur pied. 40 jeunes ont ainsi à nouveau fait la magnifique expérience de mettre un spectacle sur pied en une semaine, présenté dans l'église abbatiale de Floreffe en fin de semaine.

Semaine chantante à Kos, avec Eunice Arias

Pour cette 10^{ème} édition et notre 60^{ème} Anniversaire, nous devions être 80 participants (dont 8 venus de France et 2 d'Allemagne), à chanter du 16 au 25 octobre sous la direction de **Eunice ARIAS** qui avait choisi comme thème : « Viva la Fiesta ».

Compte tenu des circonstances, 55 personnes avaient maintenu leur participation, mais finalement, la compagnie TUI Fly a accepté de reporter les billets à l'année 2021, du 17 au 24 octobre. Ce sera avec la même cheffe et le même programme.

https://continentalpalace.com

« Bach, la source »

Sous la direction de **Xavier HAAG**, le nouveau projet réunissant 70 choristes de notre fédération s'est poursuivi en janvier et en février. La suite des répétitions et les concerts sont reportés à une date ultérieure.

Le programme comporte des extraits pour chœur et orchestre de Cantates, Passions et Oratorios du grand maître. Ce projet est organisé en collaboration avec l'Ensemble vocal Terpischore et l'association Mupolhi.

Les messes à St jacques

Deux messes seulement ont pu avoir lieu en début d'année.

Le 19 janvier, l'**Ensemble Artemiss** (Louvain-la-Neuve) a chanté la « *Missa brevis in D* » de **Benjamin BRITTEN** sous la direction de **Charlotte MESSIAEN**.

Le 16 février, l'**Ensemble vocal Cantus firmus** (Bruxelles) a chanté la « Messe brève » de **Léo DELIBES** sous la direction d'**Hélène RICHARDEAU**

https://paroisse-militaire-saint-jacques-sur-coudenberg.be/fr/agenda-des-messes-polyphoniques

Le Centre de documentation musicale et la Librairie Musicale, par Lysiane Alexandre, Responsable du service

Le Centre de Documentation Musicale (CDM), c'est:

- une spécialisation dans la musique chorale d'ici et d'ailleurs : issu de la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, A Cœur Joie, le Centre de Documentation Musicale est au plus près du monde choral et peut ainsi établir de multiples contacts avec les autres fédérations, éditrices ou non ainsi qu'avec tout organisme en rapport avec le monde choral ;
- un service de qualité aux chefs de chœur et aux membres des chorales :
- dans le cadre de l'aide à la recherche d'une œuvre bien précise. La recherche s'effectue tous azimuts pour découvrir l'éditeur de cette œuvre et pouvoir la commander rapidement. Si elle ne se trouve, de manière évidente, chez aucun éditeur, nous n'hésitons pas à contacter les interprètes de cette œuvre repérée sur YouTube ou autre support, ou la bibliothèque dans laquelle elle se trouve ou le compositeur lui-même ou... pour obtenir des renseignements supplémentaires qui nous permettront d'aider au mieux la personne demandeuse ;
- dans le cadre de l'aide à la constitution d'un répertoire en rapport avec une thématique définie ou non, avec un compositeur, avec une période,...;
- la recherche de la meilleure solution possible pour toute personne membre ACJ ou non

Le Centre de Documentation Musicale travaille avec :

- les chorales membres de la Fédération
- les chorales non-membres de la Fédération
- les écoles, académies ou conservatoires de musique de la Communauté Française
- les écoles de musique privées
- les établissements de l'enseignement artistique supérieur (IMEP- conservatoires royaux ...)
- tout particulier en recherche d'informations ou désireux de commander des partitions

Les demandes de recherches sont reçues par téléphone ou par email. Les réponses sont, en général, envoyées par email avec tous les résultats issus des recherches car ceux-ci peuvent comporter des hyperliens. Il est ensuite proposé à la personne demandeuse de commander les partitions éditées par l'intermédiaire de la Librairie Musicale. Ces recherches ne génèrent néanmoins pas toujours un suivi au niveau de la Librairie Musicale.

La Librairie Musicale (LM), c'est :

- un service spécialisé dans la musique chorale : c'est la spécificité de la Librairie Musicale qui s'adresse tant aux chœurs d'adultes, quelle que soit leur formation (voix mixtes ou voix égales), qu'aux chœurs d'enfants et chœurs de jeunes.
- un service de qualité à toute personne intéressée de près ou de loin à la musique autre que chorale : les instrumentistes débutants ou confirmés, les étudiants dans le supérieur, les chefs d'orchestre, ... et ce dans le monde entier car la librairie est régulièrement contactée par des personnes de l'étranger ;
- la vente de partitions, de recueils, d'ouvrages en rapport avec la musique, quelle que soit son origine, son époque et sa nature (chorale ou instrumentale);
- la vente de matériel en rapport avec la musique chorale (fardes choristes, pupitres, diapasons,...);

- un contact direct avec les éditeurs ou les distributeurs à travers le monde entier ;
- un stock d'anthologies et de partitions consacrées à la musique chorale du Moyen-Age à nos jours, pour différentes formations chorales à voix mixtes ou à voix égales, sur différentes thématiques (musique du monde, variétés/jazz, canons,...);
- un espace consacré à la musique pour enfants : recueils de chansons à l'unisson ou à plusieurs voix, avec ou sans CD, contes et spectacles musicaux,...;
- un espace consacré à la formation musicale (solfège, rythme, dictées,...) et instrumentale (méthodes, anthologies, études,...).

La Librairie Musicale travaille avec :

- les chorales membres de la Fédération auxquelles elle offre des conditions avantageuses
- les chorales non-membres de la Fédération
- les écoles, académies ou conservatoires de musique de la Communauté Française
- les écoles de musique privées
- les établissements de l'enseignement artistique supérieur (IMEP- conservatoires royaux ...)
- tout particulier en recherche d'informations ou désireux de commander des partitions

Toute commande peut être passée par téléphone, email ou en magasin. Les commandes peuvent être enlevées dans nos bureaux, envoyées par courrier ou, lorsqu'il y a possibilité, déposées soit directement chez le client soit dans un endroit à son intention (par ex. Conservatoires de Ciney ou de Namur). Il y a possibilité de consulter le stock sur place et d'acheter sur place. Le paiement se fait soit au comptant soit sur facture à régler ultérieurement soit par SumUp (bancontact).

La Bibliothèque de la Maison du Chant Choral (BMCC), c'est :

- un service de consultation sur rendez-vous d'environ 25.000 œuvres chorales allant du Xème au XXIe siècle, en feuillets, en anthologies ou en grandes partitions. Pièces populaires, traditionnelles, sacrées, profanes, simples ou savantes, a cappella ou avec instruments, de compositeurs anonymes ou de grands noms du répertoire, depuis la modeste chanson à boire jusqu'aux Passions de J.S.Bach, en passant par les plus récentes compositions contemporaines, le tout dans une impressionnante diversité de langues et d'éditions;
- une collaboration étroite avec la banque de données chorales internationale MUSICA dans laquelle sont référencés un peu plus de 19.000 titres se trouvant en rayons. A l'aide des dizaines de champs de recherche (formation chorale, siècle, pays, mots-clés...), ce bel outil permet de cibler et d'affiner progressivement les recherches plus générales ;
- environ 1500 CDs répertoriés dans une base de données permettant ainsi une écoute de l'œuvre recherchée :
- l'intégralité (à quelques titres près) des éditions A Cœur Joie France et des éditions de La Boîte à chansons :
- une bonne partie des catalogues Philippe Caillard, Leduc, Musique en Flandres, EuroChoral, Centre de Musique Baroque de Versailles,...;
- un piano mis à disposition pour la lecture des partitions ;
- un espace reprenant des ouvrages théoriques de référence sur l'histoire de la musique, les compositeurs, les œuvres, ...

La Bibliothèque de la Maison du Chant Choral est gérée conjointement par la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, A Cœur Joie et par le Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne (CAV&MA).

Le Centre de Documentation Musicale, la Librairie Musicale et la Bibliothèque de la Maison du Chant Choral sont étroitement liés dans les services fournis aux chorales.

Le personnel

Lysiane Alexandre est engagée à mi-temps pour gérer d'une part le Centre de Documentation Musicale et la Librairie Musicale dépendant uniquement de la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles ACJ et d'autre part la Bibliothèque de la Maison du Chant Choral. Ces 2 parts sont sensées profiter chacune de la moitié de son temps, ce qui n'est pas toujours en rapport avec la réalité.

Au niveau du CDM, elle gère toutes les demandes et les recherches.

Au niveau de la **LM**, elle s'occupe des relations avec les clients et les éditeurs (commandes), ainsi que du volet « recherches ». Elle est aussi en charge de la facturation aux clients, de l'encodage des articles et des livraisons/factures « fournisseurs » ainsi que des paiements des factures des fournisseurs et des rappels de factures « clients » impayées.

Au niveau de la **BMCC**, elle gère l'entièreté de la bibliothèque. Elle s'occupe également (quand elle en a le temps) de l'encodage dans la banque de données MUSICA des nouvelles partitions qui prendront place dans les rayons de la bibliothèque. Chaque encodage demande de passer en revue près de 80 champs reprenant des informations diverses allant de l'évident titre de l'œuvre aux moins évidents motsclés qui la définissent.

Pascale Ulrix s'occupe de la partie « comptabilité » de la LM dans Winbooks.

Marie Thomas assure bénévolement l'ouverture de la **LM** le mercredi. Elle s'occupe de la permanence téléphonique ainsi que de l'accueil des clients. Elle peut enregistrer les livraisons « fournisseurs » et peut également encoder et ranger certaines nouvelles partitions dans les rayons de la librairie et de la bibliothèque.

Les horaires

En 2020, les 3 entités étaient accessibles les mardis, mercredis (permanence), jeudis et vendredis de 10h à 17h.

Les mardis, jeudis et vendredis ont été assurés par Lysiane.

Une permanence « en présentiel » a été assurée le mercredi par **Marie** jusqu'à la mi-mars. Lors du premier confinement, le télétravail a été de mise et un système de déviation des appels a permis à **Lysiane** d'assurer une permanence téléphonique.

Dès que les librairies ont pu rouvrir, **Lysiane Alexandre** est revenue en présentiel les mardis, jeudis et vendredis en continuant à assurer une permanence téléphonique le mercredi.

Les activités

En 2020, la **Librairie Musicale** est sortie de ses murs pour aller à la rencontre des professeurs de chant d'ensemble, des futurs pédagogues, des choristes et chefs de chœur :

- Le vendredi 24 janvier dans le cadre des formations en cours de carrière organisées pour l'ESAHR (Enseignement Secondaire Artistique à Horaire Réduit) lors d'une journée animée, à l'académie de La Hulpe, par Hélène Richardeau sur le thème : « Autour de l'initiation à la direction chorale : diriger un chœur, techniques vocales spécifiques, polyphonies »
- Le dimanche 9 février à l'IMEP pour une journée de formation organisée par la Fédération dans le cadre des 3 journées multi-formations pour choristes et chefs de chœur
- Le samedi 15 février pour l'habituelle journée pédagogique de l'IMEP : https://www.imep.be/fr/masterclasses/journee-pedagogique-lenseignement-en-academie-9585

Ces 3 sorties ont été assurées par Lysiane.

D'autres sorties étaient prévues (journées multi-formations – Namur en Chœurs – Académie chorale d'été à l'ITN - ...) mais, malheureusement, elles ont toutes été annulées étant donné les mesures sanitaires liées au COVID-19.

Durant le premier confinement, les académies et chorales étant empêchées de fonctionner, les appels à la librairie ont chuté. **Lysiane** n'est pas restée inactive pour autant car elle a consacré son temps, en télétravail :

- à l'élaboration d'un document détaillant l'organisation des 3 entités (**CDM LM BMCC**). Ce document permet une meilleure compréhension du mode de fonctionnement de celles-ci
- à l'encodage, dans **Musica**, d'une partie du stock de partitions en attente de référencement aux rappels de paiement des factures impayées
- à la création des pages Facebook de la **LM** (https://www.facebook.com/Librairie-Musicale-FCWB-106091324508212/) et du **CDM** (https://www.facebook.com/Centre-de-Documentation-Musicale-ACJ-105767077874242)
- à l'insertion d'articles dans les Nouvelles

A partir de septembre, **Lysiane** est revenue en présentiel pour gérer la rentrée. Grâce au retour des activités en académie et, virtuellement, en chorale, les commandes ont redémarré mais ce ne fût pas suffisant pour « sauver » l'année.



La Branche « Enfants »

par Julie Huwaert, pour le comité de la Branche Enfants

La Branche Enfants propose des activités chantantes pour les enfants de 4 à 12 ans, que ce soit une journée, un week-end ou des projets plus longs comme le camp ou « Il était une fois ».

Week-end 8- 15 ans - 6 et 7 mars 2020

On commençait à entendre parler d'un certain virus... Mais cela nous semblait loin. Nous avons eu la chance de pouvoir vivre ce week-end sans contrainte.

Durant 2 jours, les enfants et les ados apprennent de nouveaux chants, certains découvrent la polyphonies (ados). Le week-end se termine le dimanche dans le théâtre de la Marlagne par un concert final avec la Branche Jeunes (15-30 ans).

8-11 ans : Catherine Debu 12-15 ans : Florence Huby





Camp enchanteur du 04 au 10 juillet

Après quelques semaines à rester chez soi, l'équipe a pu se retrouver à Daverdisse pour son traditionnel camp enchanteur. 28 enfants ont fait partie de l'aventure. Cette année, ils ont interprété « Le Secret » : accompagnés des lutins Mic, Mac et Noisette, et de Fil de Fer, Olaf et Bouton d'Or qui partaient à la découverte du secret de la forêt.

En matinée et après le goûter, place à la danse et au chant. L'après-midi, les enfants vivaient différentes activités concoctées par nos animateurs : grand jeu, promenades, ateliers...

Nous avons pu terminer la semaine en présentant le spectacle final aux parents.

Direction: Orianne Renault

Piano et harmonisation : Gilles Massart

Chorégraphie et mise en scène : Jean-Christian Danielo





Reprise du spectacle camp enchanteur – 12 septembre

Seuls les enfants ont pu reprendre leur spectacle du camp.

Un public plus large à la salle a eu accès à la salle « l'Ecrin » à Eghezée.





Journée chantante des 4 -12 ans

Cette journée était prévue le dimanche 22 novembre. Elle a malheureusement dû être annulée suite au 2^{ème} confinement.

« Il était une fois...la Croisière s'amuse »

Dimanche 20 septembre, 50 matelots, membres d'équipage, danseurs et autres personnages embarquent à bord de l'Atlantic Diamond. Ils se retrouvent également le week-end du 10 et 11 octobre pour poursuivre leur croisière à la Marlagne.

En novembre, ils ont dû accoster et rejoindre le port pour quelques mois. Ils lèveront à nouveau l'ancre en septembre 2021.

Direction: Olivier Bilquin

Mise en scène et chorégraphie : Jean-Christian Danielo







Le staff de la Branche Enfants:

Julie Huwaert

Grégory Kaise

Pascale Ulrix

Geneviève van Noyen

Orianne Renault (projet II était une fois)

Nous nous sommes réunis les

19 février

18 mai (visio)

16 août (visio)

7 octobre (visio)

21 décembre (visio avec la Branche Jeunes)

La Branche « Jeunes »

par le Comité Jeunes

Notre objectif

Susciter des rencontres musicales entre des jeunes ayant entre 15 et 30 ans, qu'ils fassent partie d'un chœur constitué ou pas, qu'ils soient lecteurs ou pas, qu'ils aient déjà chanté ou pas en leur permettant de pratiquer (et parfois de découvrir), le temps d'un week-end résidentiel, un répertoire choral de qualité avec des intervenants de qualité.

Membres de la branche jeunes : Bastien Bacq, Maud Bacq, Olivier Bilquin, Julie Champenois, Véronique Evrard, Amandine Libert, Jeanne Rahier, Reynald Sac.

Activités 2020

Organisation du **week-end jeunes « variété »** début mars. Le temps de ce week-end, dont le thème change chaque année (chant pop, le Canada, Rapsat etc), 80 jeunes ont travaillé deux chants et un medley à 4 ou 5 voix dans des arrangements de qualité. Cette activité se veut conviviale aussi : la soirée du samedi, plus récréative, proposait une scène ouverte ; elle a permis aux jeunes une autre forme de rencontre musicale par des prestations individuelles ou semi-collectives.. Le week-end s'est terminé par une véritable prestation très valorisante pour les jeunes, accompagnés par trois musiciens professionnels, dans la grande salle de la Marlagne.

Pour la seconde fois, un **week-end jeunes centré sur la musique classique** était programmé. Il devait se dérouler en novembre. Il a dû être annulé étant donné les mesures sanitaires liées au second confinement de la crise sanitaire du Covid-19.

BEvocaL

par Loti Piris Niño, Coordinatrice du projet pour ACJ



LE CHOEUR NATIONAL DES JEUNES DE BELGIQUE

Rétrospective 2020





DEVELOPPEMENT DES TALENTS DES JEUNES CHANTEURS

HAUT NIVEAU DE QUALITE

COOPERATION CREATIVE AU-DELA DES FRONTIERES LINGUISTIQUES

AMBASSADEUR NATIONAL DU CHANT CHORAL

BEvocaL - le Chœur National des Jeunes de Belgique

Introduction

BEvocaL est le "Team Belgium pour le chant choral": l'unique chœur de jeunes amateurs composé de jeunes venant de toutes les communautés linguistiques et de tous les coins de la Belgique. Chez BEvocaL, les jeunes âgés de 18 à 28 ans ont la possibilité de développer leurs talents, tant sur le plan vocal que sur celui de la présentation scénique, tant individuellement qu'en groupe. BEvocaL veut non seulement être un incitant pour d'autres chœurs amateurs de Belgique mais également une source d'inspiration dans le domaine de la coopération entre les différents groupes linguistiques belges.

BEvocaL a été fondé au printemps 2017 à l'initiative des fédérations chorales des trois communautés linguistiques : Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles A Cœur Joie, Koor&Stem et Musikverband Födekam Ostbelgien. Le soutien d'un grand nombre de partenaires et de subsidiants du développement du chœur de jeunes est de la plus haute importance pour son travail à long terme. En effet, au début du projet, les trois fédérations chorales ont décidé que BEvocaL devrait être un projet à long terme en raison du temps nécessaire à la constitution d'un chœur de haut niveau. Dans cette optique, nous introduisons chaque année de nouveaux éléments dans le fonctionnement du chœur de jeunes.

Objectifs pour 2020

Nos objectifs pour 2020 étaient les suivants :

OBJECTIF 1 : BEvocaL continue à se développer pour devenir un véritable ambassadeur et une source d'inspiration pour la coopération culturelle en Belgique.

OBJECTIF 2 : BEvocaL introduit de nouvelles compositions chorales et de nouveaux concepts pour leur création et leur exécution en Belgique.

OBJECTIF 3 : BEvocal donne un nouveau sens au développement des talents chez les jeunes en se concentrant sur la co-création, l'implication et la sensibilisation.

Malheureusement, en raison de la pandémie du Corona, nous n'avons pas pu mener à bien toutes les activités prévues.

Nous décrivons ci-dessous comment nous avons élaboré les détails opérationnels de ces objectifs.

OBJECTIF 1 : BEvocal continue à se développer pour devenir un véritable ambassadeur et une source d'inspiration pour la coopération culturelle en Belgique.

1.1 Représentations

BEvocaL se produit sur des scènes dans toutes les régions du pays. Nous sommes toujours à la recherche de petits et grands événements où BEvocaL peut se présenter au public en travaillant autant que possible avec des partenaires de tout le pays : maisons de musique, communes, festivals, académies de musique, conservatoires, etc. Ainsi, BEvocaL peut s'ancrer dans le monde choral et musical belge et nous sommes en mesure de créer de nombreuses opportunités de scène pour nos jeunes chanteurs.

En 2020, BEvocaL a collaboré avec la municipalité de De Haan et l'Académie de musique de Furnes et y a donné deux concerts.

Week-end + concert (De Haan): 10-11-12 janvier (300 spectateurs)

Week-end + concert (Furnes) : 14-15-16 février (250 spectateurs)

1.2 Coopération entre les chefs de chœur belges

Afin d'accroître la composante belge du projet et de la rendre plus visible, ainsi que d'encore renforcer le lien avec le monde choral belge, nous avons décidé de nommer deux chefs de chœur belges issus de deux communautés linguistiques différentes.

Au printemps 2020, nous avons appelé tous les chefs de chœur belges à développer et à présenter, avec un chef de chœur d'une autre communauté linguistique, un projet artistique commun pour le monde choral belge. L'appel a été un grand succès : 21 candidats des trois communautés linguistiques ont postulé.

Nous avons nommé un jury d'experts indépendants, également composé de représentants des trois communautés linguistiques, issus notamment des conservatoires d'Anvers, de Namur et de Liège: Luc Anthonis, Marleen De Boo, Els Crommen, Ulrich Hauschild (président), Denis Menier, Marie-Claude Rémy et Gerhard Sporken.

Le jury a décidé à l'unanimité de choisir Benoît Giaux et Jori Klomp comme nouveaux chefs de BEvocal. Le jury a apprécié leur vision forte et orientée vers l'avenir du Chœur National des Jeunes de Belgique, ainsi que la valeur du chœur des jeunes pour le monde choral belge. L'intention est que les deux chefs travaillent en étroite collaboration et se complètent mutuellement. Le sain mélange des générations, combiné à leur expertise vocale et à une présentation dynamique et créative le jour de la sélection, a complètement convaincu le jury. La nouvelle équipe artistique a ensuite été complétée par Liesbeth Devos en tant que coach vocal : un touche-à-tout de tous les styles, qui combine une carrière internationale d'opéra et de concert avec une passion fervente pour la formation de jeunes talents vocaux.

OBJECTIF 2 : BEvocaL introduit de nouvelles compositions chorales et de nouveaux concepts pour leur création et leur exécution en Belgique.

Conformément à l'idée de base de BEvocaL, à savoir la collaboration, la co-création et l'innovation, nous avons également mis en place en 2020 un projet de collaboration avec des compositeurs belges afin de créer de la nouvelle musique chorale belge et de travailler à cette fin avec le chœur des jeunes.

Comme le chœur n'a pas pu se réunir depuis février 2020, les trois compositeurs (Paul Pankert, Sebastiaan van Steenberge et Aldo Platteau) ont déjà commencé à composer leurs œuvres, en concertation avec la nouvelle équipe artistique. Les nouvelles compositions seront prêtes au printemps 2021. Dès que le chœur est assemblé et autorisé à répéter à nouveau, le processus de répétition commence, un travail commun du chœur, des compositeurs et de l'équipe artistique.

OBJECTIF 3 : BEvocal donne un nouveau sens au développement des talents chez les jeunes en se concentrant sur la co-création, l'implication et la sensibilisation.

La nouvelle équipe artistique a énergiquement pris en main la préparation de nouvelles auditions pour le chœur, dans le but d'évaluer les chanteurs actuels et d'attirer de bonnes nouvelles recrues. L'appel a connu un grand succès : plus de 70 jeunes de toutes les régions de Belgique ont postulé. Nous avons organisé deux journées d'audition, à Anvers et à Malmédy, avec un total de 20 candidats chanteurs. La troisième journée d'audition à Bruxelles a dû être reportée à une date ultérieure en raison des mesures de confinement. L'équipe artistique est prête à évaluer les candidats restants dès qu'il sera possible d'organiser à nouveau des auditions. Ensuite, le groupe définitif de chanteurs pour l'année à venir sera constitué.

Dans les mois où il n'a pas encore été permis de chanter, nous avons accordé beaucoup d'attention à la coopération avec les chanteurs pour l'organisation du chœur et la communication des activités de BEvocaL. Des représentants des chanteurs sont désormais systématiquement présents lors des réunions d'organisation de l'équipe de projet et s'engagent également à accomplir certaines tâches. Cette coopération est une véritable valeur ajoutée et renforce le lien entre l'organisation du projet et les chanteurs. Nous avons l'intention de continuer à travailler de cette manière avec le nouveau groupe vocal.

Communication

Nous pensons qu'il est très important de continuer de diffuser la mission du chœur auprès du grand public. Pour ce faire, en 2020, nous avons utilisé tous les supports de communication de BEvocaL et des trois organisations chorales

Site web www.bevocal.be plus les sites web www.koorenstem.be, www.acj.be et www.foedekam.be et nos bulletins d'information ce qui correspond à plus de 6.000 pages vues.

Facebook et Instagram ; nous avons atteint par ces canaux plus de 47.000 vues. L'avis repris dans les pages présentant la nouvelle équipe artistique a été vu plus de 10.000 fois dans les trois langues nationales ainsi qu'en anglais.

Reportages dans les magazines des organisations avec un tirage de plus de 4.300 ex.

Activités promotionnelles de BEvocaL et des trois organisations.

Annonces des deux concerts dans la presse locale et régionale.

BEvocaL a également trouvé un écho dans la presse avec des articles dans Crescendo magazine et Grenz-Echo la nouvelle équipe artistique a donné plusieurs interviews radio sur Musiq3, Klara et la BRF.

Nous avons travaillé sur un site web renouvelé, qui sera finalisé au printemps 2021. Un bulletin d'information destiné aux parties intéressées et aux amis sera également lié au nouveau site web.

Une organisation stable et durable

Contacts

BEvocal – Le Chœur National des Jeunes de Belgique

p/a Pater Pirestraat 50, 2018 Anvers T: 03 237 96 43 | E: info@bevocal.be | W: www.bevocal.be

Les trois organisations chorales

Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles A Cœur Joie (Loti Piris Niño, administrateur) Avenue de l'Equinoxe 28, 1200 Bruxelles

T: 0472 955 151 | E: lpn2308@hotmail.com | W: www.acj.be

Musikverband Födekam Ostbelgien (Horst Bielen, Président) Malmedyer Straße 25, 4780 St. Vith T & F 080 22 65 55 | E: foedekam@skynet.be | W: www.foedekam.be

Koor&Stem vzw (Jeroen Keymeulen, directeur) Pater Pirestraat 50, 2018 Anvers







Around40

par le comité : Barbara, Carla, Florent, Jean-Benoît, Julie-Anne, Nathalie, Ziza

Présentation du projet

Around40 est un projet choral de la Fédération Wallonie-Bruxelles A Cœur Joie ayant pour objectif de permettre à toute personne âgée de 30 à 50 ans, quel que soit son niveau ou son expérience vocale, de chanter en chœur.

Les répétitions ont lieu une à 2 fois par mois et une garderie est prévue pour les jeunes enfants. Cela permet aux choristes de concilier la passion du chant avec leurs vies professionnelle et familiale.

Le projet tient normalement sur deux années académiques avec, comme point d'orgue, la présentation du répertoire travaillé durant les deux saisons lors de quatre concerts. Il s'agit ici de la troisième édition du projet, commencée en octobre 2018 mais qui, avec la situation sanitaire, a été presque mise à l'arrêt cette année; seules 3 répétitions ont pu être organisées.



Les choristes sont dirigés par trois chefs de chœur et musiciens professionnels namurois, Arianne Plangar, Florence Huby et Olivier Bilquin, qui ont également créé tous les arrangements musicaux.



La mise en scène est, quant à elle, assurée par Bruno Briquet.

Les forces du groupe

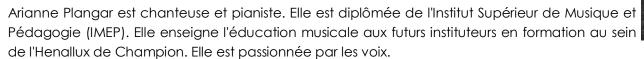
des choristes amateurs passionnés, encadrés et dirigés par des professionnels de la musique et du spectacle;

des propositions inédites spécialement harmonisées pour Around 40 par leurs chefs de chœur; un répertoire diversifié, original, qui emmène choristes et spectateurs dans des univers variés; une mise en scène élaborée par des professionnels du spectacle qui apporte du corps à la musique; un public varié, fidèle ou nouveau, toujours en attente de découvertes musicales grâce à la renommée d'Around 40;

plus de 100 choristes sur scène pour faire de leur concert un spectacle musical à part entière.

La direction du chœur

Arianne Plangar





Elle a chanté dans de nombreuses formations, classiques, jazz ou de variété. Actuellement, elle fait partie du groupe vocal féminin, Kava Kava et du trio « A Fleur de Mau ».

Elle a créé un chœur, Voix-Ci Voix-Là, il y a plus de 20 ans en lançant une petite annonce dans un journal local.

Depuis ce jour, chaque semaine elle partage son amour du chant choral avec ses amis choristes! Elle dirige également la chorale d'enfants les Clac'sons.

Florence Huby

Diplômée en chant, en direction chorale et en harmonie écrite, Florence Huby a l'expérience de direction chorale depuis des années.



Membre du groupe Witloof Bay ayant représenté la Belgique à l'Eurovision en 2011, elle a été choriste et responsable choristes pour l'émission The Voice Belgique.

Elle dirige ou fait partie de plusieurs formations vocales (Kava Kava, A Fleur de Mau, Around 40, ...)

Olivier Bilquin

Après ses études en piano au Conservatoire de Liège, c'est pour la musique de scène, en 2001, qu'Olivier a débuté professionnellement dans la composition. Il a ainsi collaboré avec plusieurs compagnies et metteurs en scène. Son attrait pour la musique de film lui a offert l'occasion de travailler avec plusieurs réalisateurs dont Benoît Mariage, Christophe Hermans, Thibault Wohlfahrt ou David Lambert.

Parallèlement à son parcours classique, Olivier s'est toujours intéressé à la chanson française ou anglosaxonne, allant de la pop au rock, de la world music aux Musicals de Broadway.

Très investi dans le chant choral, notamment à travers les nombreux arrangements qu'il réalise, Olivier assure régulièrement la direction musicale de projets vocaux avec différents partenaires dont la Fédération chorale Wallonie- Bruxelles A Cœur Joie (ABBAcadabra, Il était une fois Musical Art School), les Motivés et les associations Babel, Créa d'âmes ou Horizon 2000 à Charleroi, ainsi qu'en milieu scolaire.

Il fait également partie de l'équipe artistique des Fous Chantants d'Alès depuis 2017.

Chorégraphie, mise en scène et mise en espace

Bruno Briquet



Issu du théâtre, il est diplômé du Conservatoire royal de Mons dans le domaine de l'interprétation et dans celui de l'enseignement. Très vite il bifurque vers la danse. C'est lorsqu'il devient enseignant qu'il s'interroge sur les fondements de sa pédagogie.

Réfutant une approche psychologique du jeu et conscient que le corps à une portée narrative, il décide de se former à la choréologie Laban. Il se forme alors à la "Rosemary Brandt Practice (RBP)" auprès de la choréologue elle-même. Plus tard, c'est avec Olga Masleinnikova qu'il affinera son apprentissage. Passionné, il finit par maîtriser la symbolisation du mouvement qui lui offre l'occasion de clarifier ses prises de notes tant en théâtre qu'en danse. Il intègre ensuite la classe de Noëlle Simonet au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris où il étudie et pratique la cinétographie. Il y rencontre Angela Loureiro et son enseignement des études labaniennes (Laban Movement Analysis).

Actuellement il entame un cursus de perfectionnement, toujours au CNSMDP. Par ailleurs, il développe un travail de recherche chorégraphique personnel qui lui permet d'affiner ses outils de notation en les mettant au service de la création.

Parallèlement, il enseigne l'interprétation théâtrale et la technique à des comédiens, notamment au Conservatoire Balthasar Florence de Namur.



Le festival international Namur en Chœurs - 5_{ième} édition par René Henrion, coordinateur pour ACJ

Depuis plusieurs années, A Cœur Joie organise tous les 2 ans un festival de chant choral à Namur : le Festival International Namur en Chœurs.

En 2020, la 5^{ème} édition du Festival était programmée les 30 et 31 mai 2020, et devait faire de la ville de Namur **« Une ville chantante ».**

Suite à la pandémie, nous avons annulé le festival en mars 2020, et l'avions reporté aux 1^{er}et 2 mai 2021. A l'heure actuelle, nous avons décidé de le reporter à nouveau et nous le programmons les 14 et 15 mai 2022, en espérant que les mesures sanitaires soient favorables.

A chaque édition, le programme est conçu pour donner la possibilité aux chœurs de la fédération de se présenter au public namurois et de la région Wallonie-Bruxelles. Durant tout un weekend, près de 90 mini-concerts gratuits étaient planifiés dans divers endroits emblématiques de la ville et donnés par 50 chorales de la Fédération.

Un groupe international, le Chœur universitaire de Nancy était inscrit pour donner un concert/spectacle le dimanche 31 mai au Théâtre de Namur.

La formation n'était pas en reste car 3 ateliers de chant choral étaient proposés, ouverts aux différents groupes d'âge et de tous niveaux, donnés par des chefs membres de la fédération. Chaque chef aurait été accompagné par un chœur-pilote.

La Régionale de Brabant wallon - Namur

par René Henrion, Président de la Régionale

Nos objectifs premiers sont la promotion du chant choral et la formation vocale, mais également être le relais des chorales de la régionale A Cœur Joie dans leur soumission de demandes de subsides à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Régionale représente 80 chorales réparties sur les provinces de Namur et du Brabant wallon.

En cette première année de pandémie, les activités de la Régionale ont été limitées. Plusieurs d'entre elles ont été élaborées puis annulées ou reportées à 2021.

<u>Assemblée Générale de la régionale</u> : elle s'est tenue à Namur le 18 février 2020 et a rassemblé (en présentiel) 12 chorales venues tant du Brabant Wallon que de la province de Namur.

L'ordre du jour reprenait outre le rapport des activités et la situation financière de 2019 :

- Une présentation approfondie de la manière d'aborder les demandes de subsides de la Fédération,
- Les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des participants au Chœur éphémère de 2019
- La présentation du projet de la Journée Chorale du 1er Mai 2020
- Lancement de la deuxième édition du Chœur éphémère en 2020.

Le Chœur éphémère « Musiques en Miroir »

Synthèse de l'enquête de satisfaction réalisée entre le 20/12/2019 et le 15/01/2020.

- 40 formulaires de satisfaction récupérés sur 43 choristes participant au concert final
- Les résultats confirment la justesse du répertoire (chants classiques), la méthodologie utilisée et la fréquence des répétitions : 3 dimanches et un concert
- Le chef, Reynald Sac, a été plébiscité pour l'ensemble de ses qualités pédagogiques et musicales
- Le projet d'une seconde édition en 2020 est accueilli avec enthousiasme.

Le projet mis sur pied pour septembre 2020 n'a pu se réaliser.

Journée chantante du 1er mai 2020

La traditionnelle journée chantante avait été prévue à Ottignies-Louvain-la-Neuve dans les locaux de l'université et 4 ateliers retenus (2 enfants et 2 adultes) ainsi qu'une nouveauté sous forme d'une animation générale par des chants africains.

L'ensemble a dû être annulé 2020.

<u>Subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles</u> saison 2018-2019 et nouveaux dossiers saisons 2019-2020

39 chorales de la Régionale avaient rentré un dossier de demande de subsides pour la période 07/2018-06/2019 et ont perçu de 118.80€ à 772.20€

Les dossiers sont rentrés en septembre 2020 pour la saison 07/2019-06/2020 et ont été traités en octobre 2020.

Membres du comité de la Régionale du Brabant Wallon-Namur

René Henrion : Président

Orianne Renault : Gestionnaire des dossiers de subsides

Isabelle Fissette : TrésorièreMarie Thomas : secrétariat

<u>Dates des réunions</u>: les réunions ont lieu habituellement tous les 2 mois. En 2020, quelques réunions eurent lieu en présentiel en début d'année puis au deuxième semestre pour l'organisation de l'octroi subsides.

La Régionale de Bruxelles

par Louis Dussard, Président de la Régionale

•

Notre objectif: Organiser des activités ouvertes à tous, membres ou non de chorales ACJ Favoriser les contacts entre les chorales ACJ de la Régionale de Bruxelles

Membres de la Régionale de Bruxelles :

Président : Louis Dussard Vice-président : Gérard Hittelet Trésorière : Perrine Lecomte Secrétaire : Elisabeth Van Sull

Conseiller musical: Danielle Piana Soutien administratif: Françoise Louveaux

Activités 2020:

18 janvier Restaurant 'le Coq en Pâte' - repas des présidents et chefs de chœurs

22 personnes présentes

26 janvier Reprise de nos répétitions avec Pascale Van Os pour préparer le concert

prévu le 2 mai 2020 dans la salle Henri Le Boeuf des Beaux-Arts à Bruxelles.

Au programme : le 'Requiem' de Verdi

220 choristes inscrits.

Dernière répétition autorisée le 8 mars 2020.

Arrêt des activités de la Régionale à partir du 15 mars 2020

Activités supprimées suite aux mesures COVID

Assemblée générale prévue au mois de mai et qui prévoyait le remplacement de 3 postes : soutien administratif – Trésorier(e) et Président

Juillet - Août : Les Mercredis qui chantent.

Août: Du 20 au 25 août: la Semaine chantante.

Et en 2021?

A ce jour (31 janvier 2021), aucune activité prévue compte tenu des mesures COVID

La Régionale de Charleroi

par Monique Alexandre, Présidente de la Régionale

Quelle « drôle » d'année que cette année 2020!

Après une reprise enthousiasmante du projet « **Queen forever** » en janvier et un week-end de travail en février qui a permis au **chœur régional** de bien avancer dans l'apprentissage de nouvelles partitions, mais aussi de mieux se connaître grâce à un souper de groupe et une soirée d'initiation aux danses « folk », tout s'est arrêté en mars avec le confinement dû à la crise sanitaire...

Le chœur est alors passé en mode « virtuel » en mai et juin pour garder le contact et chanter un peu ensemble...

En septembre et octobre, petite lueur d'espoir! Le chœur peut reprendre les répétitions en respectant un protocole sanitaire strict... Mais cet élan est de courte durée: arrêt en novembre et décembre...

Nous aspirons tous à la reprise des activités chantantes et des activités du secteur culturel en général ; les concerts de clôture du projet sont reportés à une date ultérieure en fonction de la date de reprise des répétitions...

Répétitions en présentiel: 19/01, 8 et 9/02, 20/09 et 18/10.

Répétitions virtuelles : 3/05, 31/05, 20/06

Cheffes de chœurs porteuses du projet : Emeline Burnotte et Emilie Van Laethem.

Réunions du comité en présentiel : 1/02, 2/07 et 3/09 et en virtuel : 15/05, 3/11 et 10/12

Assemblée générale de la Régionale en visioconférence le 14/11.



Membres du comité:

Alexandre Monique (présidente),

Masy Anne-Marie (secrétaire)

Eloy Thérèse (trésorière)

Alexandre Chantal

Bultot Claudine

Dumay Marie-France

Hanotiaux Marie-Paule

Schiltz Jean-Paul











La Régionale du Hainaut Nord

par Yves Wuyts, Président de la Régionale

La régionale Hainaut-Nord, si elle est petite en nombre de chorales et dispersée sur la plus grande province de Belgique, réussit l'exploit d'organiser depuis une trentaine d'années un chœur régional ACJ

« Choeur du Hainaut »

Son succès tient à plusieurs particularités :

Le thème musical proposé chaque année s'inscrit dans une démarche de découverte et d'originalité et offre souvent des créations ce qui explique l'adhésion de choristes soucieux de sortir des lieux communs.

Une pratique partagée avec des solistes et instrumentistes professionnels.

Le recrutement réservé à des choristes lecteurs permet en 15 répétitions de maîtriser les œuvres avec aisance et de réserver du temps à l'interprétation et l'approche stylistique.

Le chœur répète de septembre à décembre le lundi à 20h à l'Académie de musique de Mons et se produit lors de 3 concerts ce qui ne mobilise pas trop les énergies des choristes des chorales participantes.

Report du projet en 2020-21

En 2019 - 20 le programme :

« CALDARA et VIVALDI de Venise à Vienne » a été élaboré dans le cadre du 350ème anniversaire en 2020 de la naissance de Antonio Caldara .

Une manière ludique de fêter l'événement puisque le projet associe les deux compositeurs les plus prolifiques nés à Venise et morts à Vienne à 5 ans d'intervalle dans la même rue! A la rigueur de l'école préclassique viennoise se confrontera le style festif et spontané de la Sérénissime.



La Régionale de Liège-Luxembourg

par Jean Paul Adam, Secrétaire-Trésorier de la Régionale

Membres de la Régionale Liège-Luxembourg :

Présidente : Lily Leleux

Conseiller musical : Antoni Sykopoulos Secrétaire / trésorier : Jean Paul Adam

Secrétaire adjoint pour la Province de Liège: Michel Kauffman

Membres: Bernadette Tombeur, Luc Nussbaum

Activités 2020 :

Vendredis qui chantent

Les 2 soirées prévues en juillet, organisées par et sous la direction de Claude Dussart avec la chorale l'Essenelle d'Esneux étaient ouvertes à tout public. Elles ont du être annulées, les activités impliquant des groupes importants n'étant pas tolérées.

Journée du 11 novembre

La journée du 11 novembre 2020 était prévue à Liège à l'Institut Helmo qui permettait de chanter dans de grandes salles.

Nous avions obtenu le concours d'un panel d'animateurs fort alléchant avec Emeline Burnotte, Florence Huby, Reynald Sac et toujours Carine Bragard pour les enfants.

Et pour mettre toutes les chances de notre côté, nous avions décidé de limiter les ateliers à 30 personnes.

L'intendance restait assurée par les scouts de Saint-Louis à Liège, un grand merci à eux.

Les inscriptions ont été lancées et ont été nombreuses : les ateliers étaient presque complets.

Hélas, nous avons été rattrapés par la seconde vague du Covid et avons dû annuler fin octobre. Toutes les inscriptions ont bien entendu été remboursées.

Pour 2021

Nous avons bien l'intention de reconduire cette journée et nous y travaillons dès à présent.



Partenariat avec BOZAR : Singing Brussels par Loti Piris Niño

Projet Singing Brussels

Le monde a besoin d'énergie positive.

Chaque année, Singing Brussels devient un succès grandissant. Grâce à l'enthousiasme de tous les participants, cette édition un peu inhabituelle à cause de la pandémie Covid 19, n'a pas fait exception à cette règle!

Le dimanche 7 juin 2020 le festival proposait de participer à des ateliers de chant en direct sur Facebook. L'objectif : rester unis malgré la distance et célébrer le plaisir de chanter ensemble.

Ces ateliers ont été ouverts à tous.

Réveillez-vous et chantez! (EN/NL) : Échauffer sa voix et préparer son corps pour chanter, voilà ce que vous propose Panda van Proosdij lors de cet atelier avec sa méthode « Voice & Physique ». Remuez votre corps pour détendre vos muscles et exercez votre respiration pour travailler le soutien de la voix. Un atelier amusant, tout en douceur, qui vous donnera de l'énergie et le sourire pour le reste de la journée.

Singing Brussels Café (FR/EN): Anita Daulne vous fait découvrir trois comptines africaines et aborigènes accessibles à toutes et tous. Dans les cultures aborigènes, la danse évoque généralement un phénomène naturel ou animal. Laissez-vous emporter vers d'autres horizons en chantant et, pourquoi pas, en dansant!

Goûter urbain (NL/EN): Champion de Belgique de beatbox en 2018 et 2019, FootboxG (Urban Center Brussels) vous fait découvrir cette discipline de façon ludique et imaginative. Le beatbox consiste à imiter vocalement une boîte à rythmes, des scratchs et de nombreux instruments (principalement de percussion). Cet atelier familial vous permettra de découvrir la pratique du beatbox tout en expérimentant le travail en groupe et l'expression de soi.

Singing Brussels Apéro (EN/FR) :Paul Smith, membre du groupe vocal VOCES8, vous propose un atelier participatif dynamique pour l'apéro! Il vous guidera grâce à sa méthode d'apprentissage stimulante et ouverte à toutes et tous.

En point d'orgue de Singing Brussels Celebration, on a invité toute l'Europe à participer à l'action « **Live**, **Love**, **Sing!** » le dimanche 7 juin à 20h05 précises. Le principe était simple toutes les personnes qui vou-laient participer devaient se brancher sur l'une des radios RTBF et, aux premières notes de *Here Comes The Sun* des Beatles, se présenter à la fenêtre ou sur le pas de la porte et chanter pour vos voisins. Ils devaient filmer et envoyer la vidéo.

Ce moment de partage a été repris dans le 'aftermovie' « Live, Love, Sing »

Collaboration A Cœur Joie, Koor&Stem et Födekam

par Loti Piris Niño

Objectifs

Depuis le 24 novembre 2015, les trois Fédérations chorales de Belgique, **A Cœur Joie** – Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, **Koor&Stem** - Fédération Chorale de la Communauté flamande et **Födekam** – l'association pour les groupes vocaux et instrumentaux de la Communauté germanophone, ont établi une collaboration au-delà des frontières linguistiques pour notamment stimuler les échanges et encourager la coopération au sein du monde choral belge.

Suite à cette rencontre, des propositions concrètes se sont dégagées, entre autres l'organisation d'un week-end annuel qui ressemblera des choristes des trois fédérations, la création de BEvocaL, le Chœur National de Jeunes de Belgique, et, depuis 2019, un partenariat afin de partager les activités des trois fédérations.

Membres de l'équipe de travail :

- Loti Piris (A Cœur Joie)
- Brigitte Cloot et Hedy Dejonghe (Födekam)
- Lucille Lamaker et Valerie Konings (Koor&Stem)

Durant cette année 2020, il n'y a aucune réunion étant donné que le secteur du chant choral a été mis à l'arrêt dans le cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19.







Les Relations Internationales

par Noël Minet

Notre objectif

Développer et renforcer la place de notre fédération dans les organisations internationales et leurs programmes, pour y contribuer par notre participation et contribuer au rayonnement des musiciens et compositeurs belges à l'étranger.

Nos Partenaires

À Cœur Joie International

www.choralies.org/acoeurjoie-international

Yves Wuyts est membre du Conseil d'administration en charge de la formation, Thérèse Eloy en est la Secrétaire et Noël Minet en est président d'honneur.





Le 1er Festival Africa Cantat, qui devait avoir lieu à Nairobi a du être reporté.

La Master classe « **Rythmic Choir Music** » prévue à Bruxelles est également reportée. Une vingtaine de nos chefs de chœur étaient inscrits.

Les **Rencontres Internationales en Briançonnais (Choralp)** qui devaient se passer du 18 au 25 juillet 2020 sont reportées du 24 au 31 juillet 2021 avec le même programme : Le Roi David, oratorio d'Honegger, et les Vêpres de Rachmaninov.

À Cœur Joie France

http://choralies.fr/

Le **Congrès des Chefs de chœur**, prévu à Puteaux (Paris) les 12 et 13 septembre 2020 est reporté au 11 et 12 septembre 2021.

European choral association – Europa Cantat (ECA-EC)

www.europeanchoralassociation.org

Notre Fédération contribue à son essor avec un siège au Conseil d'Administration où nous sommes représentés par Loti Piris Niño.

Noël Minet et Xavier Devillers ont participé à l'**Assemblée générale** qui s'est tenue en plusieurs visioconférences du 18 au 21 novembre.

Le prochain **Festival Europa Cantat** aura lieu à Ljubljana (Slovénie) du 16 au 25 juillet 2021. <u>Europa Cantat – Ljubljana, Slovenia 16-25 July 2021 (jskd.si)</u>

Voir aussi article de Loti PIRIS, page suivante



International Federation for Choral Music (IFCM) http://ifcm.net/

C'est une Fédération de répercussion mondiale qui organise entre autres des événements tels que le **Symposium Mondial de Chant Choral** ou le **Chœur Mondial des Jeunes**.



Le Symposium qui devait avoir lieu à Oakland (Nouvelle-Zélande) en 2020 est annulé. L'**Assemblée générale** qui devait s'y tenir a eu lieu en visioconférence le 3 décembre et a élu un nouveau Conseil d'administration.

Musica International

www.musicanet.org/fr

Basée à Strasbourg, cette association maintient et développe une base de données exhaustive et multilingue sur le répertoire choral. Notre fédération en est membre et tous les chefs de chœurs affiliés y ont accès gratuitement.

Nos chefs de chœur ont été formés à l'utilisation de cet outil dans Les Nouvelles et La Lettre aux chefs de chœur.



European Choral Association – Europa Cantat

par Loti Piris Niño

Notre fédération À Cœur Joie contribue à l'essor de cette fédération en ayant un siège à son Conseil d'Administration (Loti Piris, élue en 2015 et en 2018).

De toute évidence, la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur le travail de l'Association Chorale Européenne -Europa Cantat, et l'accent a été mis sur l'organisation d'un plus grand nombre d'activités en ligne, le partage des connaissances et la discussion de ce qui doit se passer avec les activités prévues en 2020.

Les réunions du conseil d'administration et du comité jeunes prévues pour l'année 2020 ont dû être organisées en ligne. Pratiquement toutes les activités sous le label de la ECA-EC en 2020 ont dû être annulées ou reportées à 2021 ou 2022, à l'exception de quelques petits événements locaux. De plus, les activités à Bonn prévues dans le cadre de la célébration du 250e anniversaire de Ludwig van Beethoven ont dû être annulées pour la plupart, à l'exception d'un événement hybride. Pour plus de détails, voir le rapport d'activité détaillé sur le site de l'association.

Le conseil d'administration et l'équipe ont pu continuer à travailler sur des questions importantes prévues pour 2020, telles que la stratégie et le plan d'action actualisés, le rapport annuel et d'autres outils de communication, ainsi que la préparation du festival de l'ACE (Association Chorale Européenne) à Ljubljana en 2021, de Leading Voices à Utrecht en 2022 et d'autres activités pour les années à venir

Entre le 18 et le 21 novembre 2020, nous avons dû organiser les **journées d'adhésion et l'Assemblée Générale** en ligne. Plusieurs décisions importantes ont été approuvées : la nouvelle vision, la mission, la stratégie et le plan d'action. Une nouvelle stratégie de développement régional à partir de 2022. La proposition du conseil d'administration de modifier la structure des membres de l'association et les relations aux « Amis de la musique chorale » à partir de 2022.

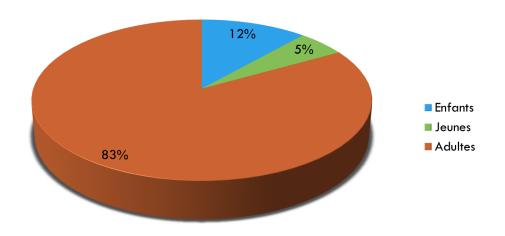
Pour plus d'information visitez le site : https://europeanchoralassociation.org/



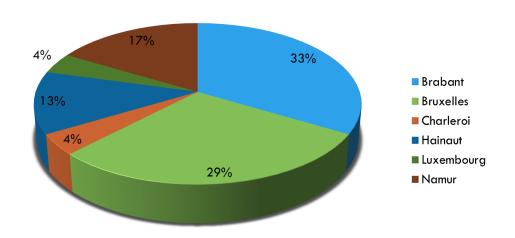
Les Chœurs de la Fédération

par Pascale Ulrix, employée de la Fédération ACJ

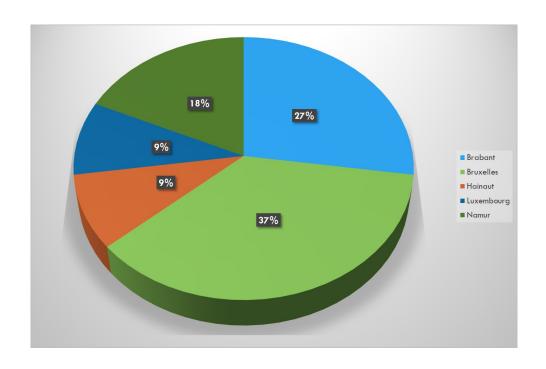
LES CHŒURS DE LA FÉDÉRATION 208 GROUPES



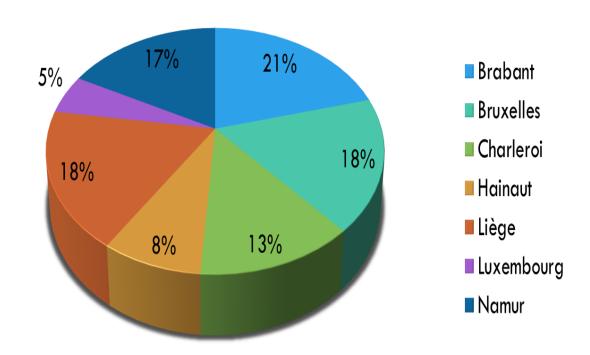
24 CHŒURS D'ENFANTS

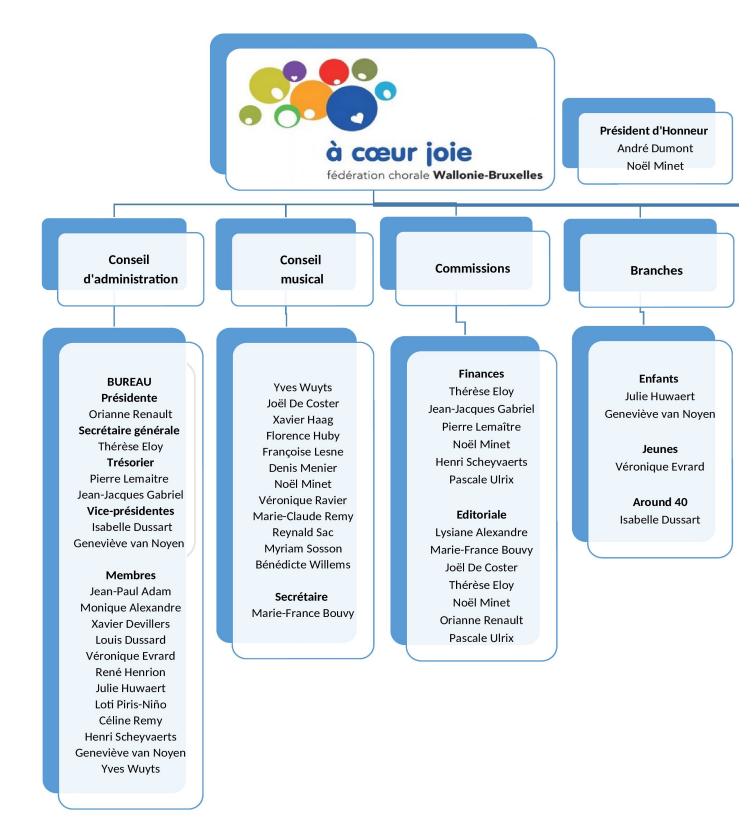


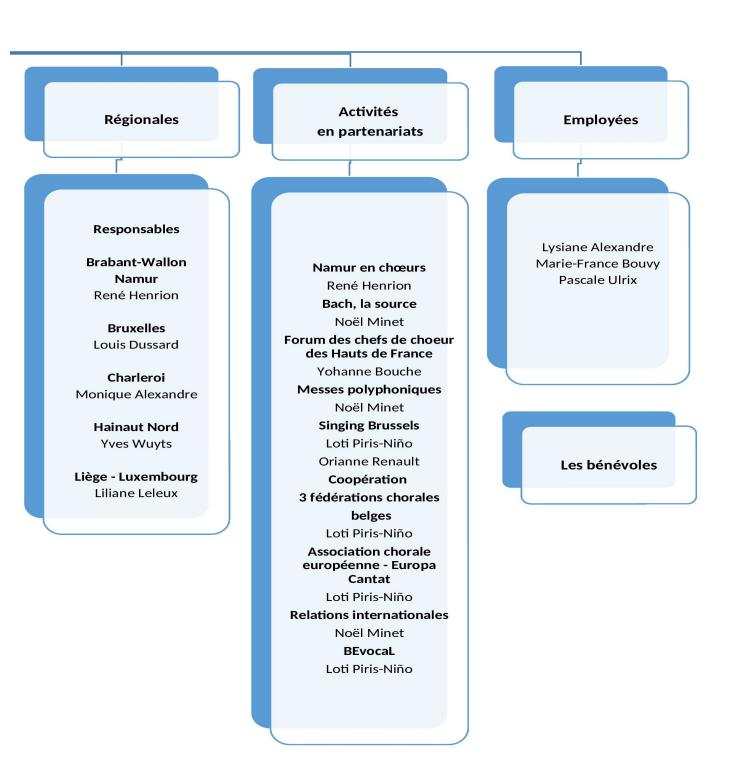
11 CHŒURS DE JEUNES



173 CHŒURS D'ADULTES









Avenue Jean 1^{er}, 2 5000 Namur info@acj.be

Secrétariat : 081/71 16 20-22

Librairie musicale: 081/71 16 21

ASBL - BE 408 094 935